

AUTO-ÉCOLE LES CHARMETTES

Ent. Laurot Fabrice

Immeuble les Charmettes
73130 LA CHAMBRE

Portable Fabrice : **06.70.30.88.70.**

FORMATION TRADITIONNELLE

Permis AAC - A2 - A - B - BE - B96 - BSR

Agrément : E0707304540

SIRET : 498 328 442 00013

PERMIS AM (BSR) – 2026

Formation scooter uniquement
Nous ne faisons pas les voiturettes

FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE
À partir de 14 ans

Forfait 8 heures (mini obligatoire)	350,00 € TTC
HEURE SUPPLEMENTAIRE	50,00 € TTC

Pièces à fournir pour dossier ANTS de préférence
par mail **en .pdf** à laurotfabrice@orange.fr

- E PHOTO avec signature électronique
- Copie de la carte d'identité **entièvre RECTO VERSO COULEUR de bonne qualité**
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, GDF, eau, téléphone, impôts)
- ASSR1 (**Signée par l'élève**)

Si l'élève est hébergé :

- Justificatif de domicile de l'hébergeant
- Attestation sur l'honneur d'hébergement
- Carte d'identité de l'hébergeant **entièvre RECTO VERSO COULEUR de bonne qualité**

ATTENTION : les .pdf doivent être en couleur et de bonne qualité

Pour les cours pratiques se munir de :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------|
| - Un casque MOTO homologué | - Chaussures montantes |
| - Des gants homologués | - Un blouson MOTO |

Les cours ont lieu à la piste moto derrière LOXAM à St Jean de Maurienne

(Pas de toilettes sur place)

Toute leçon non décommandée 48 heures à l'avance sera considérée comme due.

Les prestations devront être payées avant présentation à l'examen.

Valable jusqu'au 31/12/2026